

# L'ESSENTIEL ATTACK® CÉRÉALES

## LA SEULE PROTECTION DES SEMENCES HOMOLOGUÉE CONTRE TAUPINS, ZABRE ET MOUCHE GRISE



syngenta®



- **Composition** : 200 g/l téfluthrine\*.
- **Formulation** : suspension de capsules.
- **Dose** : 0,1 l/q.
- Pour protéger les organismes aquatiques, la semence doit être entièrement incorporée dans le sol à une **profondeur de 3 cm**.
- **Précautions d'emploi importantes** : La téfluthrine est un insecticide qui peut provisoirement entraîner des effets indésirables (*démangeaisons, picotements, sensations de brûlure, engourdissement et d'irritation*) par inhalation et par contact avec la peau. Les symptômes observés au niveau de la peau, du nez et de la gorge sont **bien connus et réversibles**.
  - **Au moment du semis** :
    - A l'ouverture du sac, lors du remplissage et de la vidange du semoir, il est impératif de respecter les précautions suivantes afin de limiter les risques d'effets indésirables :
      - Éviter de charger le semoir sous un hangar confiné pour éviter l'exposition aux poussières.
      - Se placer dos au vent
      - Porter des lunettes de protection, un masque anti-poussières P3 ou un masque A2P3.
      - Porter des gants en nitrile et un vêtement de protection spécifique.
      - Laver les gants puis les mains avant de monter dans la cabine du tracteur.

## AG 40R

- L'utilisation de la téfluthrine en protection de semences se fait **obligatoirement** en association avec l'AG 40R. Ce pelliculant prêt à l'emploi à base d'huile de colza estérifiée (40 %) s'utilise en adjuvant de bouillie à la dose de 0,1 l/q.
- L'ajout d'AG 40R permet de limiter l'émission de poussières lors de manipulations des semences après application, d'améliorer le rendu grain et d'avoir une bonne fluence des semences. De plus, un masquant d'odeur permet un meilleur confort à l'utilisation.

### LA TÉFLUTHRINE, UNE EFFICACITÉ INÉGALÉE ...

- **ATTACK, à base de téfluthrine, est la seule solution homologuée toutes céréales, contre les 3 principaux ravageurs souterrains (taupins, zabre et mouche grise).**

| ATTACK | Blé, Triticale et Seigle |              |       | Orges   |              |       |
|--------|--------------------------|--------------|-------|---------|--------------|-------|
|        | Taupins                  | Mouche grise | Zabre | Taupins | Mouche grise | Zabre |
|        | 0,1                      | 0,1          | 0,1   | 0,1     | 0,1          | 0,1   |

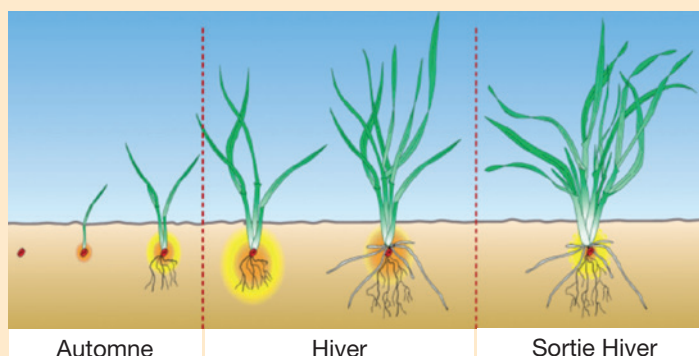
■ Bonne efficacité    ■ Efficacité moyenne    ■ Non homologué

- **Sa tension de vapeur élevée** permet, par diffusion dans le sol et autour de la graine, la formation d'**un halo de protection** contre les ravageurs souterrains.

### ... ET UNE TECHNOLOGIE UNIQUE DE MICRO-ENCAPSULATION PROLONGEANT SON EFFICACITÉ

- La technologie de micro-encapsulation permet de prolonger la diffusion de la téfluthrine et donc d'assurer **une meilleure protection jusqu'en sortie d'hiver**. Veillez à bien respecter une profondeur de semis de 3 cm.

#### Schéma de libération progressive de la matière active dans le sol



## VOS AVANTAGES

- Une protection dès le semis contre les 3 principaux ravageurs des céréales contre lesquels il n'existe pas de solution de rattrapage.
- Insecticide de référence, homologué en PS **toutes céréales**.
- Technologie de micro-encapsulation : **une protection du semis jusqu'en sortie d'hiver.**



Larve de zabre



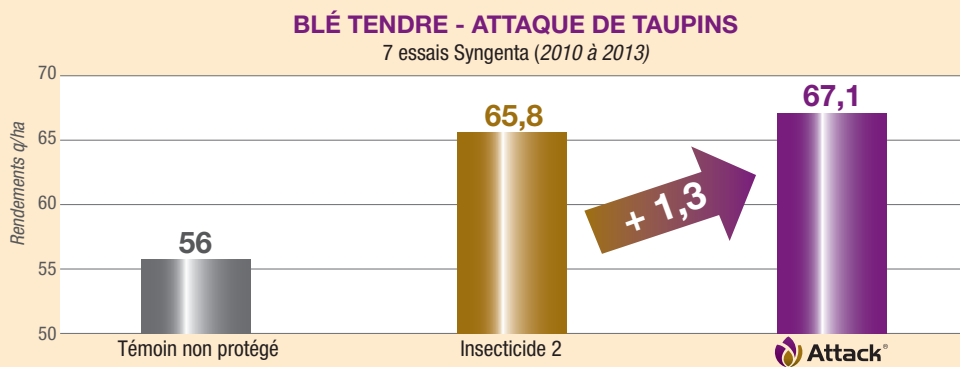
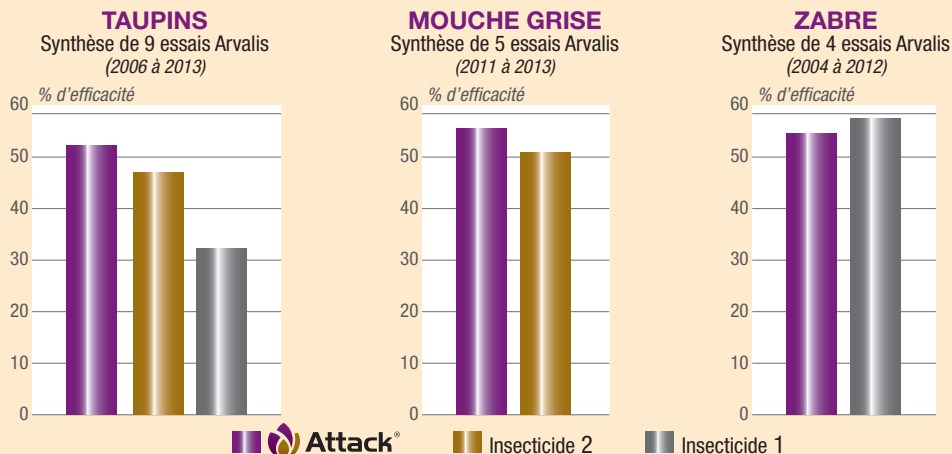
Larve de mouche grise



Larve de taupin

## LA TÉFLUTHRINE, DES RÉSULTATS PROUVÉS

- La téfluthrine a montré, dans de très nombreuses situations et sur différentes espèces, sa robustesse pour lutter contre les ravageurs souterrains :



AG 40R - Composition : 40 % huile de colza estérifiée EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

ATTACK® - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

AG 40R - AMM N° NC - P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/récepteur conformément à la réglementation en vigueur Porter les protections individuelles préconisées pour l'utilisation de la préparation phytopharmaceutique avec laquelle la préparation adjuvante est mélangée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

ATTACK® - AMM N° 2040146 - Composition : 200 g/l téfluthrine \*. P261 Éviter de respirer les poussières/les vapeurs. P280 Porter des gants de protection et des vêtements de protection : se reporter aux tableaux du livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P284 Porter un équipement de protection respiratoire : se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récepteur dans une installation d'élimination des déchets agréée. Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Pendant la phase de SEMIS des semences traitées : porter un vêtement de travail pendant toutes les tâches, des gants en nitrile et un MASQUE ANTI-POUSSIÈRES FFP3 à l'ouverture des sacs, au remplissage et à la vidange du semoir. Se reporter à l'étiquette au semis pour plus de détails. L'enrobage des semences doit s'effectuer exclusivement dans des infrastructures professionnelles de traitement des semences. Les meilleures techniques disponibles doivent être utilisées dans ces infrastructures en vue de prévenir la libération de nuages de poussières durant le stockage, le transport et l'application. Respecter une période minimum de 120 jours avant d'implanter une nouvelle culture sur laquelle la téfluthrine n'est pas autorisée. Rincer l'équipement au moins deux fois. Utiliser un déflecteur de poussières à la sortie de la tuyère du semoir pour les semences de maïs enrobées. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SP2 Pour protéger les organismes aquatiques, la semence doit être entièrement incorporée dans le sol à une profondeur de 3 cm pour les usages sur céréales et à une profondeur de 2,5 cm pour les usages sur betteraves. SP5 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, les semences traitées avec la préparation doivent être entièrement incorporées dans le sol, s'assurer que les semences traitées sont également incorporées en bout de sillons. SP6 Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, récupérer toutes semences traitées avec la préparation accidentellement répandue. SP6 Dangereux pour les abeilles. Lors du semis : ne pas utiliser en présence d'abeilles. Retirer ou couvrir les ruches pendant l'application. Ne pas appliquer lorsque des adventives en fleur sont présentes.

\* Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr).

**syngenta**®

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**